

RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00334
Numéro SIREN : 502 697 428
Nom ou dénomination : SARL K 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt 1117

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	502 810		502 810	502 810
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	58 998	37 985	21 013	22 028
Autres immobilisations corporelles	26 226	12 841	13 385	16 443
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	230		230	230
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 081		8 081	8 081
(1)	596 345	50 826	545 518	549 591
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	521 827		521 827	530 815
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	45 048	27 356	17 692	19 216
Autres	166 153		166 153	181 883
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	66 355		66 355	119 456
Charges constatées d'avance	8 222		8 222	11 596
(2)	807 604	27 356	780 248	862 967
Frais d'émission d'emprunts à étaler (3)				
Primes de remboursement des obligations (4)				
Ecart de conversion actif (5)				
Total général (1 à 5)	1 403 949	78 182	1 325 767	1 412 559

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 193 900	193 900	193 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	80	80
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	750	750
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	90	90
Report à nouveau	(26 229)	(78 384)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(41 535)	52 155
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
(1)	127 056	168 591
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
(1 bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	13 824	20 033
Provisions pour charges		
(2)	13 824	20 033
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406 503	391 330
Emprunts et dettes financières diverses	15 702	15 722
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645 111	693 200
Dettes fiscales et sociales	117 571	123 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
(3)	1 184 887	1 223 935
Ecarts de conversion passif (4)		
Total général (1 à 5)	1 325 767	1 412 559

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

200 500

137 024

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2016 au 30/09/2017			Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 055 402		7 055 402	9 494 192
Production vendue de biens	1 011		1 011	1 027
Production vendue de services	10 069		10 069	17 722
Chiffre d'affaires Net	7 066 481		7 066 481	9 512 941
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			25 949	141 916
Reprises sur amort., dépréciations et provisions, transferts de charges			37 957	96 916
Autres produits			282	6 196
		(I)	7 130 669	9 757 969
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 930 963	7 322 367
Variation de stocks (marchandises)			8 989	696 519
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			637 656	787 859
Impôts, taxes et versements assimilés			34 072	68 584
Salaires et traitements			416 123	591 917
Charges sociales			134 343	205 511
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 115	12 623
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			27 356	31 748
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 874	8 946
		(II)	7 205 491	9 726 073
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(74 821)	31 896
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		(V)	3	7
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			10 218	13 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		(VI)	10 218	13 629
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			(10 214)	(13 621)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-IV+V-VI)			(85 036)	18 275

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2016 Au 30/09/2017	Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	51 042	42 314
Sur opérations en capital		2 509
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
(VII)	51 042	44 823
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 542	10 422
Sur opérations en capital		521
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
(VIII)	7 542	10 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	43 501	33 880
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 181 715	9 802 800
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 223 250	9 750 644
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(41 535)	52 155
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	50 997	42 314
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	7 542	4 795
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Règlement ANC 2017-06

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La SARL K2M a obtenue une aide financière de 25 949.00 euros par GENEDIS.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise :

Apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société K2M a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/09/2017 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables commercial A une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société K2M a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/09/2017 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur

- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 1 à 10 ans,

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation concernant les créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 19 022 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 24 408 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6310 € hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	12	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	15	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 939	100.00000	193 900
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 939	100.00000	193 900

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	451 215
TOTAL	451 215

Commentaire

Engagement retraite : 55894

Location de véhicule : 48021

Nantissement de fonds de commerce : 347300

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
Immobilisations incorporelles	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	502 810		
TOTAL	502 810		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	50 355		9 042
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	21 250		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	5 176		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	76 782		9 042
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	230		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 081		
TOTAL	8 311		
TOTAL GENERAL	587 902		9 042

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			502 810	
TOTAL			502 810	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		400	58 998	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			21 250	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		200	4 976	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		600	85 224	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			230	
Autres titres immobilisés			8 081	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			8 311	
TOTAL GENERAL		600	596 345	

Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	28 328	10 057	400	37 985
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	5 658	2 700		8 358
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	4 326	358	200	4 484
Emballages récup. et divers				
	38 311	13 115	600	50 826
TOTAL GENERAL	38 311	13 115	600	50 826

Cadre B

Cadre B

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 033		6 209		13 824
TOTAL II	20 033		6 209		13 824
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations			Utilisées	Non-utilisées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	31 748	27 356	31 748		27 356
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	31 748	27 356	31 748		27 356
TOTAL GENERAL (I+II+III)	51 781	27 356	37 957		41 180
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		27 356	37 957		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 081		8 081
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	30 256	30 256	
Autres créances clients	14 792	14 792	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	37 181	37 181	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 120	17 120	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	41 929	41 929	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	69 923	69 923	
Charges constatées d'avance	8 222	8 222	
TOTAL	227 503	219 422	8 081
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	200 500	200 500		
- à plus d'1 an à l'origine	206 003	49 550	156 453	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	645 111	645 111		
Personnel et comptes rattachés	64 618	64 618		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 617	48 617		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 666	3 666		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	670	670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	15 702	15 702		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 184 887	1 028 434	156 453	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 304			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	15 438			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	264.85	721.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 366.15	84 453.36
Dettes fiscales et sociales	44 779.69	97 174.59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	113 410.69	182 349.47

Détail des charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	264.85	721.52
45580000 Associés - intérêts courus	264.85	721.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 366.15	84 453.36
40810000 Fournisseurs - fact. non parvenues	68 366.15	84 453.36
Dettes fiscales et sociales	44 779.69	97 174.59
42820000 Dettes provis. pr congés à payer	31 642.86	31 733.47
42860000 Personnel - autres charges à payer	5 611.60	4 215.60
42862000 PROVISION 13 MOIS	6 530.28	6 498.45
43820000 Charges sociales s/congés à payer	10 913.62	11 735.03
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS 1	4 473.99	5 358.09
43860000 Charges sociales - charges à payer	2 435.30	1 558.92
43863100 RSI	845.00	9 500.00
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	1 847.00	2 159.16
43865000 FORMATION CONTINUE	2 717.00	3 493.00
43866000 AIDE CONSTRUCTION		3 811.00
44820000 Charges fiscales s/congés à payer	669.54	725.62
44862000 CET	-22 906.50	16 386.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	113 410.69	182 349.47

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Charges d'exploitation	8 222	11 596
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 222	11 596

K 2 M

SARL au capital de 193 900 €
Siège social : 16 rue Jean Bonnet
03300 CUSSET

RCS CUSSET 502 697 428

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

Aux Associés,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL K 2 M relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

L'annexe des comptes annuels mentionne que le fonds de commerce ne doit pas être déprécié compte tenu de sa valeur vénale appréciée en se référant aux règles spécifiques du secteur.

La société fait partie d'un réseau de franchise, et au regard des règles appliquées par ce réseau de franchise en cas de cession, nous estimons qu'une dépréciation du fonds de commerce aurait dû être constatée pour un montant d'environ 117.000 euros

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL K 2 M à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SARL K 2 M ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 28 Février 2018

Le Commissaire aux comptes

RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

RENOUVIN Marie-Claire



Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	502 810		502 810	502 810
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	58 998	37 985	21 013	22 028
Autres immobilisations corporelles	26 226	12 841	13 385	16 443
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	230		230	230
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 081		8 081	8 081
(1)	596 345	50 826	545 518	549 591
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	521 827		521 827	530 815
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	45 048	27 356	17 692	19 216
Autres	166 153		166 153	181 883
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	66 355		66 355	119 456
Charges constatées d'avance	8 222		8 222	11 596
(2)	807 604	27 356	780 248	862 967
Frais d'émission d'emprunts à étaler (3)				
Primes de remboursement des obligations (4)				
Ecarts de conversion actif (5)				
Total général (1 à 5)	1 403 949	78 182	1 325 767	1 412 559

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 193 900	193 900	193 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	80	80
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	750	750
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	90	90
Report à nouveau	(26 229)	(78 384)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(41 535)	52 155
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
(1)	127 056	168 591
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
(1 bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	13 824	20 033
Provisions pour charges		
(2)	13 824	20 033
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406 503	391 330
Emprunts et dettes financières diverses	15 702	15 722
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645 111	693 200
Dettes fiscales et sociales	117 571	123 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
(3)	1 184 887	1 223 935
Ecarts de conversion passif (4)		
Total général (1 à 5)	1 325 767	1 412 559

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

200 500

137 024

NCR

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2016 au 30/09/2017			Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 055 402		7 055 402	9 494 192
Production vendue de biens	1 011		1 011	1 027
Production vendue de services	10 069		10 069	17 722
Chiffre d'affaires Net	7 066 481		7 066 481	9 512 941
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			25 949	141 916
Reprises sur amort., dépréciations et provisions, transferts de charges			37 957	96 916
Autres produits			282	6 196
(I)			7 130 669	9 757 969
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 930 963	7 322 367
Variation de stocks (marchandises)			8 989	696 519
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			637 656	787 859
Impôts, taxes et versements assimilés			34 072	68 584
Salaires et traitements			416 123	591 917
Charges sociales			134 343	205 511
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 115	12 623
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			27 356	31 748
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 874	8 946
(II)			7 205 491	9 726 073
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(74 821)	31 896
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
(V)			3	7
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			10 218	13 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
(VI)			10 218	13 629
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(10 214)	(13 621)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(85 036)	18 275

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2016 Au 30/09/2017	Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	51 042	42 314
Sur opérations en capital		2 509
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
(VII)	51 042	44 823
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 542	10 422
Sur opérations en capital		521
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
(VIII)	7 542	10 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	43 501	33 880
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 181 715	9 802 800
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 223 250	9 750 644
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(41 535)	52 155
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	50 997	42 314
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	7 542	4 795
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).Règlement ANC 2017-06

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La SARL K2M a obtenue une aide financière de 25 949.00 euros par GENEDIS.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise :

Apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial A une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société K2M a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/09/2017 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 5 à 10 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |

gch

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation concernant les créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 19 022 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 24 408 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6310 € hors taxe.

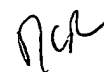
Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	12	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	15	

nca

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 939	100.00000	193 900
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 939	100.00000	193 900



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	451 215
TOTAL	451 215

Commentaire

Engagement retraite : 55894

Location de véhicule : 48021

Nantissement de fonds de commerce : 347300

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

ng

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	502 810		
TOTAL	502 810		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	50 355		9 042
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	21 250		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	5 176		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	76 782		9 042
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	230		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 081		
TOTAL	8 311		
TOTAL GENERAL	587 902		9 042
Cadre B		Diminutions	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			502 810
TOTAL			502 810
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		400	58 998
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			21 250
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		200	4 976
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		600	85 224
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			230
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			8 081
TOTAL			8 311
TOTAL GENERAL		600	596 345

na

Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	28 328	10 057	400	37 985
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	5 658	2 700		8 358
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	4 326	358	200	4 484
Emballages récup. et divers				
TOTAL GÉNÉRAL	38 311	13 115	600	50 826

Cadre B

Cadre B

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

pca

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 033		6 209		13 824
TOTAL II	20 033		6 209		13 824
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	31 748	27 356	31 748		27 356
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	31 748	27 356	31 748		27 356
TOTAL GENERAL (I+II+III)	51 781	27 356	37 957		41 180
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		27 356	37 957		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

nkr

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 081		8 081
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	30 256	30 256	
Autres créances clients	14 792	14 792	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	37 181	37 181	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 120	17 120	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	41 929	41 929	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	69 923	69 923	
Charges constatées d'avance	8 222	8 222	
TOTAL	227 503	219 422	8 081
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	200 500	200 500		
- à plus d'1 an à l'origine	206 003	49 550	156 453	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	645 111	645 111		
Personnel et comptes rattachés	64 618	64 618		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 617	48 617		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 666	3 666		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	670	670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	15 702	15 702		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 184 887	1 028 434	156 453	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 304			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	15 438			

ACR

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	264.85	721.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 366.15	84 453.36
Dettes fiscales et sociales	67 686.19	97 174.59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	136 317.19	182 349.47

Détail des charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	264.85	721.52
45580000 Associés - intérêts courus	264.85	721.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 366.15	84 453.36
40810000 Fournisseurs - fact. non parvenues	68 366.15	84 453.36
Dettes fiscales et sociales	67 686.19	97 174.59
42820000 Dettes provis. pr congés à payer	31 642.86	31 733.47
42860000 Personnel - autres charges à payer	5 611.60	4 215.60
42862000 PROVISION 13 MOIS	6 530.28	6 498.45
43820000 Charges sociales s/congés à payer	10 913.62	11 735.03
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS I	4 473.99	5 358.09
43860000 Charges sociales - charges à payer	2 435.30	1 558.92
43863100 RSI	845.00	9 500.00
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	1 847.00	2 159.16
43865000 FORMATION CONTINUE	2 717.00	3 493.00
43866000 AIDE CONSTRUCTION		3 811.00
44820000 Charges fiscales s/congés à payer	669.54	725.62
44862000 CET		16 386.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	136 317.19	182 349.47

nan

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Charges d'exploitation	8 222	11 596
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 222	11 596

ROR

K2M
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 193 900 EUROS
SIEGE SOCIAL : 16, RUE JEAN BONNET - 03300 CUSSET
502 697 428 RCS CUSSET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 30 septembre 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice de l'exercice s'élevant à 41 534,89 euros en totalité au compte « report à nouveau » débiteur.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'H' or 'J' followed by a surname, positioned to the right of the certification text.